



Syndicat d'Infirmiers Libéraux

11, Chemin d'En Paris - 81500 Saint-Lieux-Lès-Lavaur

Tél. : 06 76 30 84 78

E-mail : [contact@onsil.fr](mailto:contact@onsil.fr)

Mme Stéphanie RIST

Ministre de la santé, des familles,

De l'autonomie et des personnes handicapées

14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Thiron Gardais, le 13 octobre 2025

*Objet : reconnaissance et valorisation du rôle des infirmiers libéraux dans l'organisation des soins, demande d'entrevue*

Madame la Ministre de la Santé,

Tout d'abord, recevez nos félicitations pour votre nomination. Nous savons combien la mission de ministre de la Santé est exigeante, dans un contexte marqué par des enjeux de confiance et de réorganisation du système de soins.

L'Onsil, syndicat représentant les infirmiers libéraux depuis plus de 50 ans, souhaite attirer votre attention sur plusieurs enjeux cruciaux pour notre profession et, au-delà, pour l'organisation des soins en France.

Vous avez fait de la confiance accordée aux professionnels de santé un axe majeur de votre engagement. Cette confiance doit se traduire dans les faits, en reconnaissant pleinement la place des infirmiers libéraux au sein du système de santé.

Face à l'explosion des déserts médicaux, il est indispensable de mieux valoriser la répartition de plus de 100 000 infirmiers libéraux qui maillent le territoire. Chaque jour, ils travaillent en coordination avec les médecins traitants et les pharmaciens, garantissant ainsi un accès aux soins de proximité pour l'ensemble de la population.

L'évolution de nos compétences est nécessaire pour renforcer l'action des acteurs de premier recours, à domicile comme au cabinet. Les infirmiers libéraux ont déjà vu leurs missions évoluer : ils sont autorisés à établir certains certificats de décès et habilités à prescrire les vaccinations inscrites au calendrier vaccinal. Ces élargissements de compétences, exercés avec sérieux et efficacité, démontrent leur capacité à assumer pleinement de nouvelles responsabilités.

Pour répondre aux besoins croissants, l'accès direct à des missions relevant de leur rôle propre doit désormais être facilité. Les infirmiers libéraux sont également en première ligne pour la prise en charge des plaies de premier recours, compétence qui mérite d'être pleinement reconnue et organisée dans l'intérêt des patients.

Dans cette perspective, nous sollicitons une entrevue avec vous afin de pouvoir échanger directement sur ces enjeux et vous présenter nos propositions concrètes pour renforcer l'accès aux soins et soutenir l'action quotidienne des infirmiers libéraux.

Madame la Ministre, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien afin de transformer ces constats en décisions concrètes et ambitieuses, à la hauteur des défis actuels de notre système de santé.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Diane Braccagni Desobeau  
Présidente.

[www.onsil.fr](http://www.onsil.fr)